1
Prix présenté lors du
souper annuel du département de médecine du CUSM
Prix du Département de médecine remis à un résident inscrit en sous-spécialité pour sa
recherche
Ce prix reconnait un résident inscrit en sous-spécialité n’ayant pas complété ses examens de
certification et qui a effectué de la recherche clinique ou fondamentale. Les résultats de la
recherche devraient avoir un impact potentiel et il devrait y avoir des preuves tangibles de la
diffusion des résultats. Les documents à l’appui doivent comprendre un résumé de la recherche
et un commentaire du superviseur de la recherche ou du directeur de la division.